

## **Perspectives post ABC PJ 29**

En 2020 la municipalité a obtenu le label « Territoire Engagé pour la Nature ».

Les actions déjà mises en place par la commune en faveur de la biodiversité vont évidemment se poursuivre :

- Engagement zéro phyto pour l'entretien des espaces verts
- Plantation d'arbres et d'espèces plus résistantes à la sécheresse
- Effort de dés-imperméabilisation dans les espaces publics
- Réduction du temps d'éclairage nocturne dans le village pour favoriser la trame noire
- Achats de terrains en zone sensibles pour préserver la biodiversité en milieux humides et garrigues, préserver les trames vertes et bleues.
- Sensibiliser la population aux risques de plantes invasives et proposer des solutions

La première action du projet TEN était de réaliser un ABC, il s'agit maintenant de mettre en œuvre les recommandations du Bureau d'Etudes. (PJ 30)

Les principaux enjeux écologiques faunistiques ou floristiques sont mis en avant au sein des milieux naturels ouverts ou semi-ouverts.

Les cours d'eau et leur ripisylve, enjeux forts jouent un rôle important de refuge et de corridors écologiques.

La mosaïque agricole à enjeux forts et les milieux arborés, enjeux modérés à forts jouent un rôle important.

Il est donc d'une grande importance de maintenir ces milieux en l'état et de gérer l'urbanisation.

La seconde action du TEN était de sensibiliser les acteurs locaux à la connaissance et à la préservation du patrimoine naturel de la commune.

Il faut poursuivre la dynamique des sorties, des réunions de discussions et les interventions de spécialistes.

La troisième action était la politique municipale avec les actions citées ci-dessus à poursuivre et la politique foncière à maintenir.